

Fiche expérience

ACTIONS CITOYENNES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la structure : Musée départemental du Revermont/ Direction des musées/Département de l'Ain

Statut juridique : musée géré par une collectivité territoriale

Personne référente pour cette action : Agnès Ducaroy, responsable du musée

ACTION

Intitulé de l'action : A la croisée des musiques

Type d'action cf. document « *exemples d'actions* » : Actions relatives à des personnes socialement exclues ou défavorisées

Date et durée : 2008/2009/2010

Lieu : Musée départemental du Revermont, 40 rue principale, CUISIAT, 01370 VAL REVERMONT

Caractéristiques du territoire de réalisation *urbain, péri-urbain, rural, etc.* : rural

Publics sollicités : Grand public, scolaires

Partenaires *opérationnels, financiers, etc.* : CMTRA, Centre des musiques traditionnelles Rhône-Alpes

Pourquoi et comment est née cette action ?

L'exposition est née de la collection d'instruments de musique traditionnelle locaux conservés à la Direction des musées départementaux : vielle, musette bressane, clarinette, tambours. Pour y avoir participé, nous avons connaissance des collectages sur les musiques traditionnelles réalisés dans l'Ain dans le cadre de l'université rurale bressane et des musiciens routiniers de l'Ain dans les années 1980 et numérisés par le CMTRA. Par ailleurs, le CMTRA a effectué en 2007 et 2008 des recherches sur les musiques traditionnelles des populations immigrées dans l'Ain suite à une commande de l'ADDIM de l'Ain. L'idée dans cette exposition fut de croiser, comparer les musiques traditionnelles locales et celles des populations immigrées.

Description du déroulement de l'action :

La Direction des musées départementaux s'est adjoint les compétences du CMTRA pour un inventaire et une sélection des ressources sonores par rapport aux musiques traditionnelles locales et aux musiques de l'immigration.

La Direction des musées départementaux a sélectionné et recherché les objets permettant d'illustrer le propos.

La Direction des musées départementaux et le CMTRA ont travaillé conjointement à la rédaction des panneaux et des cartels des objets et des points audio et vidéo.

Bilan de l'action *résultats attendus et imprévus*

- **pour les publics ?**

Résultats imprévus :

- au moment de l'inauguration de l'exposition, plusieurs musiciens qui sont venus jouer d'eux-mêmes sans qu'ils aient été sollicités pour cela.

- des scolaires d'une école de Bellegarde : les enfants dansaient en même temps que les vidéos et montraient les danses à leurs camarades.
- suite à une recherche d'objets sur les musiques de l'immigration, rencontre avec un musicien turc collectionneur, enseignant qui prête un certain nombre d'instruments de musique. En contrepartie, nous organisons une prestation de ses élèves au musée. A cette occasion, plusieurs familles turques sont venues au musée.
- **pour le territoire ?** L'exposition a permis la programmation d'un certain nombre de concerts au musée soit mis en œuvre par le musée, soit en lien avec les festivals des Temps Chauds et Musicollines.
- **pour la structure ?**
L'exposition s'est terminée par une conférence sur les cornemuses avec divers représentants de musées (musée de Montluçon et MUCEM) d'universitaires (Eric Montbel, Jean Blanchard) et luthiers.
Elle fut présentée aussi aux rencontres de la FEMS sur le patrimoine culturel immatériel.

En quoi cette action vous semble-t-elle avoir aidé les publics touchés à mieux exercer leur citoyenneté ?

Pour les publics touchés :

- prise de conscience et reconnaissance de la culture de l'Autre mais aussi des interférences entre les musiques d'hier et d'aujourd'hui, des similitudes dans les modes de transmission, le statut du musicien, les occasions de jeu...
- intérêt de la collecte et de la recherche sur ces musiques, source de création pour des musiciens d'aujourd'hui